

Notes de la séance de la Commission d'établissement de Prélaz¹

Lundi 23 septembre 2013, de 20h00 à 22h00

Salle des maîtres du collège de Beaulieu, av. des Bergières 17, Lausanne

- Parents :** Mmes Déborah **Donoso**, Muriel **Péclard**, Veronica **Stucky**, M. Martin **Schnorf**
- Professionnels :** Mmes Julie **Descloux**, Kahina **Sadaoui**, Marie **Scheerer**, Cindy **Schmid**, Martine **Steiner**, Nathalie **Jaunin** (directrice)
- Organisations :** Mme Marie-jo **Marquis**
- Autorités politiques :** Mme Séverine **Evéquo**, M. Fabrice **Ghelfi**
- Excusés/absents :** Mmes Olinda **Beja**, Ana Milena **Serna**, Naïma **Steiger**, Nicole **Thürkauf**, MM. Marc **Bovet**, Fadil **Rexhepi**

Démission : Monsieur Benoît Biéler, représentant politique du parti Les Verts a annoncé sa démission. Monsieur Biéler sera remplacé par Madame Evéquo du même parti. Madame Naïma Steiger quitte ses fonctions au centre de quartier de Prélaz et sera remplacée par Mme Aoua Konte.

- 1. Adoption de l'ordre du jour :** accepté sans discussion.
- 2. Adoption du procès-verbal du 17 juin 2013 :** accepté sans discussion.
- 3. Suites de la campagne « Moi et les autres » : Groupe de bénévoles à la disposition de l'établissement :**

Madame Garcia revient sur les interactions très positives que ce projet a permis de mettre à jour. Le rapport final de Pro Senectute sera disponible au début du mois d'octobre de même qu'un document imprimé qui retracera le déroulement du projet. Mme Garcia relève que les objectifs initiaux du projet ont été atteints (favoriser des liens sociaux de proximité, favoriser des espaces de créations intergénérationnels, chercher à constituer un groupe de seniors bénévoles, modéliser le projet pour qu'il soit duplicable).

Par ailleurs, un réseau est en train de se créer entre l'animation de Pro Senectute et l'Association de quartier de Boisy en vue d'une future collaboration.

S'agissant des bénévoles, un groupe de treize personnes s'est porté volontaire afin de seconder les enseignants de l'établissement dans diverses tâches. Ces personnes sont invitées le mardi 8 octobre à la direction afin de les remercier et d'officialiser le groupe. Mme Jaunin leur présentera l'établissement. Mme Sandrine Genton, enseignante à Prélaz, gèrera par la suite le groupe de bénévoles.

Globalement, tant le Président de la Commission que la Fondation se félicitent des liens créés entre les trente seniors participants, les vingt-cinq classes et les Associations partenaires.

Le rapport conclut à une série de recommandations qui seront à la disposition des autres instances qui, à l'avenir, entendront se lancer dans un projet de même nature. Le CE espère que notre projet fera des petits ailleurs, à Lausanne et dans le canton.

Le rapport ainsi que le document imprimé seront distribués au sein de la Commission et un peu plus largement.

¹ Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



4. Assemblée des parents 2014

Concerts de Sanshiro et présentation de la CET : Point de situation et formation d'un groupe de conduite :

Les enseignants de l'établissement ont été informés des dates des concerts et des modalités de participation. Chaque enseignant inscrit devra accompagner sa classe le 14 ou le 15 juin et faire apprendre aux enfants les chansons de la partie du concert les concernant y compris les trois classes de Beaulieu, Pierrefleur et Prélaz qui monteront sur scène. Les bandes sonores seront distribuées aux classes concernées dès la rentrée des vacances d'automne.

M. Ghelfi, Mme Stucky, Mme Donoso, Mme Péclard, M. Schnorf, Mme Schmied organiseront les quatre concerts du mois de juin. Ils recevront une liste complète des classes participant à ces manifestations avant les vacances d'automne. Dès la rentrée, une séance sera organisée par le groupe de conduite avec l'artiste et les enseignantes de la CET afin d'établir un calendrier de mise en oeuvre du projet.

Les aspects financiers (budget) seront aussi traités par ce petit groupe de personnes. L'établissement de Prélaz apportera une contribution importante et les budgets annuels de la CE de Prélaz pour 2013 et pour 2014 seront aussi investis dans cette manifestation.

5. Règlement de l'établissement

Présentation de la situation actuelle et mise en regard par rapport au nouvel agenda de l'élève :

Le règlement devra être soumis pour validation au Directeur général l'enseignement d'ici la fin de l'année scolaire. Trois points seront obligatoires : le périmètre scolaire, les conseils des élèves et l'usage des objets personnels. Un groupe de travail de la Direction générale de l'enseignement, va fournir d'ici fin septembre une aide à la rédaction avec les points à traiter.

Actuellement et au regard des informations fournies par le nouvel agenda de l'élève, la première partie du projet est à modifier considérablement afin d'éviter les redites. Toutefois, le sous-groupe concerné attend des indications précises avant d'effectuer ce travail.

6. Echange avec la délégation de la CE de la Sallaz :

Les deux Commissions échangent librement sur leurs manières respectives de travailler ainsi que les thèmes retenus par chacune.

Ce genre de discussions est reconnu par l'entier des participants comme utile pour permettre le partage d'expériences dans un cadre informel.

7. Divers :

Un flyer de l'association France-Collonges-Maupas a été distribué au collège de Beaulieu afin de promouvoir leur journée portes ouvertes du 28 septembre ayant pour thème : S'approprier l'espace public.

8. Prochaine séance :

Lundi 18 novembre à 20h00, salle des maîtres du collège de Prélaz.

Seps/14.10.2013

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 19 fax 021 315 60 04 Christine.gonzalez@Lausanne http://www.Lausanne.ch
--